

LE CARILLON HISTORIQUE AMÉDÉE BOLLÉE

DE LA CATHÉDRALE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE PERPIGNAN

L'ensemble cathédral de Perpignan remonte, pour la partie dite du Vieux-Saint-Jean, au XI^{ème} siècle. Cet édifice, à l'origine paroisse de Perpignan, consacré en 1025, a été désaffecté en 1509, lors de la consécration de la collégiale Saint-Jean-Baptiste qui deviendra cathédrale en 1601, suite au transfert de la résidence de l'évêque et du chapitre d'Elne.

Cet ensemble est parvenu à notre époque dans son intégrité. Il se compose du Vieux-Saint-Jean, l'église primitive, de la cathédrale basilique mineure Saint-Jean-Baptiste à large nef unique, dont les voûtes retombent sur les piles des chapelles, et du cloître-cimetière, avec sa chapelle funéraire.

Le clocher abritant le carillon se trouve sur une nef latérale du Vieux-Saint-Jean, toujours affectée au culte. Si le fidèle ou le visiteur qui se dirige vers la cathédrale peut apercevoir sur la façade la tour de l'horloge avec son ferrailage du XVIII^{ème} siècle, qui abrite la cloche des heures datée de 1418, il doit accéder au parvis de l'église primitive pour découvrir le carillon implanté sur la partie nord de la cathédrale.

D'un point de vue architectural, le clocher du Vieux-Saint-Jean est constitué d'une base romane carrée, comportant des éléments décoratifs d'origine, sur laquelle a été élevée une tour octogonale dont les étages portent successivement les dates 1775, 1776 et 1778. Cette tour, de style néo-classique, est en briques rouges et parements de marbre. A l'origine cette construction devait comporter, outre les sonneries de culte, une horloge à cadrans. Au dernier étage, les abat-sons mobiles signalent l'emplacement du deuxième plus ancien des grands carillons¹ français, après Châtelleraut².

*
* *
*

Dès sa reconstruction, au XVIII^{ème} siècle, le clocher recouvre ses cinq cloches dont une à la volée. Malheureusement, en l'état des archives, il n'est pas possible de retracer avec exactitude l'historique de cet ensemble campanaire dont une grande partie a été fondue à la Révolution, en vertu du décret du 5 thermidor de l'an I (23 juillet 1793), et l'autre réorganisée après le Concordat de 1801. Par la suite, selon les termes du marché de 1873, les cloches formant cette sonnerie ont été vendues à des fabriques ou reprises par le fondeur Eugène Baudouin.

De cette période subsiste, à notre connaissance, uniquement la cloche fondue en 1818 par Jean-Baptiste De Charme pour commémorer le passage en Roussillon de Louis-Antoine de Bourbon, Duc d'Angoulême, et vendue 3.500 francs au Conseil de fabrique de l'église paroissiale Saint-André de Rivesaltes. Eu égard à son diamètre, cette cloche, toujours en service dans ce clocher, doit probablement peser plus d'une tonne.

La cathédrale Saint-Jean-Baptiste doit son carillon à l'archiprêtre Jean-François Metge qui a marqué sa fonction de curé (1864-1902) par une volonté de restauration et d'embellissement de l'édifice conjointement à une mise en valeur du mobilier. Par ses actes, dès 1872, il souhaite réorganiser la sonnerie à partir des cloches existantes. La future sonnerie

¹ "Un carillon est un instrument de musique composé de cloches de bronze accordées et jouées au moyen d'un clavier à bâtons. Seuls seront pris en considération les carillons d'au moins 23 cloches." (Fédération mondiale du carillon, statuts de 1978).

² Eglise Saint-Jacques, cinquante cloches de Bollée (1867) et, en complément, deux cloches de Paccard (1952). Bourdon de 2.000 kg.

doit être un instrument à la hauteur de l'ensemble cathédral pour la convocation des chrétiens à la prière et l'accompagnement des grandes étapes de la vie humaine.

Dans un premier temps, à la requête de l'archiprêtre et des fabriciens, le trésorier de la Fabrique, le chanoine Thomas Bartre, demande à son compatriote l'abbé Barnole, économiste de l'Ecole Belsunce de Marseille, de se renseigner sur la possibilité d'accorder entre elles les cloches existantes. Renseignements pris, "[...] les cloches peuvent être ramenées au ton que l'on désire, sans les refondre et sans les descendre du clocher, pourvu toutefois que l'écart ne soit à peine, au maximum que d'un demi-ton s'il faut les baisser et que d'un quart de ton s'il faut les hausser."³

Dans l'impossibilité d'établir un devis de transformation des cloches existantes sans une visite in situ, Eugène Baudouin, fondeur à Marseille, vient à Perpignan en mai 1873. Suite à sa venue, le fondeur, de préférence à un ré-accord de la sonnerie existante, propose une sonnerie de huit cloches basée sur un bourdon de 1.025 kilogrammes.

"Si le Conseil décide de faire toute la sonnerie, ce serait beaucoup mieux que de faire ce replâtrage. Par la raison que l'harmonie des cloches serait beaucoup meilleurs, étant faites toutes dans les mêmes proportions du même métal et de la même fusion, engagez à suivre ce projet, je préférerais pour première cloche un mi de 1025 K. et la sonnerie toute neuve que ce que vous pouvez avoir en conservant vos vieilles cloches."⁴

Pour emporter l'adhésion de la Fabrique, dans sa lettre du 25 novembre 1873 au chanoine Thomas Bartre, le fondeur souhaite à nouveau se rendre à Perpignan pour terminer cette affaire dans l'intérêt de tous. De cette seconde visite, résulte le marché du 2 décembre 1873 qui verra l'édification d'un carillon de 15 cloches dans le beffroi existant, sans aucune modification.

Les sept articles du marché donnent avec précision les caractéristiques du futur carillon :

- 15 cloches doivent couvrir deux octaves, avec bourdon à l'ut grave de 2.000 kilogrammes environ, pour un poids total de 7.478 kilogrammes de bronze. Quant au poids des ferrures, moutons et accessoires, il s'élèvera à 5.935 kilogrammes ;
- la composition du métal sera de 78 parties de cuivre rouge et de 22 parties d'étain ;
- l'ensemble sera en-dessous du diapason, mis en vigueur au cours du Congrès international qui eut lieu à Paris en 1859 (870 vibrations à la seconde à la température de 18°) ;
- la spécificité de ce carillon résidera dans la mise en volée de l'ensemble des 15 cloches ;
- les conditions d'accord des cloches entre elles sont bien évidemment stipulées, sous peine de refus, à charge du fondeur de les remplacer ;
- la livraison interviendra à la fin du mois de mai 1874.

La fonte des quinze cloches eut lieu en atelier, à Marseille, au mois de septembre 1874. La réalisation de cette sonnerie, loin du clocher du Vieux-Saint-Jean pour lequel elle était destinée, s'explique par les nombreux bouleversements dans les domaines des transports durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, époque qui voit disparaître de façon définitive les fondeurs itinérants se déplaçant au gré des commandes.

Dans sa lettre du 20 septembre 1874 au curé Jean-François Metge, Eugène Baudouin rend compte de l'évolution des travaux : "[Les cloches] que j'ai juger de refaire ont été fondue[s] avant hier, la fonte a bien réussi, hier on les a sorti[es] de la fosse et rien n'annonce qu'il y ait le moindre défaut. Demain et après demain on va les débarasser des moules et Mercredi nous essayerons l'accord si tout va bien dans quinze jours tout sera pret à

³ Archives Départementales des Pyrénées-Orientales (A.D.P.O). 22 J 104. Lettre de l'abbé Barnole, économiste de l'Ecole Belsunce à Marseille, au chanoine [Thomas Bartre] (27 octobre 1872).

⁴ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Eugène Baudouin au chanoine [Thomas] Bartre (7 juillet 1873).

partir. Les deux premières et les 7 dernières sont complètement terminées depuis 15 jours. Nous touchons donc à la fin de cet important travail.”⁵

Chose surprenante, cet extrait fait apparaître un taux d’échec plutôt élevé – six cloches sur quinze – pour une fonderie qui se dit posséder l’art de la fonte depuis trois siècles, tradition transmise de père en fils.

La sonnerie, dont la livraison était prévue à la fin du mois de mai, est bénite précipitamment le 15 novembre 1874, selon l’ancien rituel, par Monseigneur Etienne Ramadié dans la nef de la cathédrale, au bas du maître-autel. Installé sur une charpente provisoire, sous un péristyle orné de tentures, de guirlandes et de fleurs, le carillon est soumis auparavant à l’épreuve de la réception. La commission est composée de musiciens issus de la cathédrale et de deux régiments de la place de guerre de Perpignan : Bonaventure Petit, père, organiste, Alexis Sèbe, organiste suppléant, Emile Petit, fils, maître de chapelle, l’abbé Julien Delhoste, ancien maître de chapelle et musicographe, les chefs de musique du 15^{ème} de Ligne et du bataillon de Chasseurs à pied. Contrairement à la presse religieuse ou royaliste, le jury, présidé par Bonaventure Petit, à l’écoute de la nouvelle sonnerie, “[...] éprouve la plus fâcheuse impression – sons confus – plusieurs notes fausses. Une note indiquant les cloches qui ne sont pas d’accord est remise par Mr Petit à Mr Baudouin. Celui-ci promet de corriger ces défauts. D’ailleurs la vérification faite dans l’église, vaisseau sonore est faite dans les plus mauvaises conditions. On consent à suspendre tout jugement.”⁶

Dès lors, malgré ses réserves, la commission, qui ne peut, d’après les dires d’Eugène Baudouin, juger valablement de la justesse de l’ensemble campanaire, en accepte l’installation dans le beffroi du clocher du Vieux-Saint-Jean. Comme on pouvait s’y attendre, la sonnerie est toujours aussi fautive, bien que la responsabilité rejaillisse désormais sur l’inexpérience du carillonneur de la cathédrale. Pour remédier à cet état, Clément Fanot, carillonneur de l’église paroissiale Saint-Didier d’Avignon, est appelé, à l’initiative d’Eugène Baudouin, pour donner au “[...] sonneur des idées fixes sur le Carillon.”⁷ Suite à sa visite, il rédige, à la demande de l’évêque de Perpignan, un rapport circonstancié désavouant le travail effectué par le fondeur.

Après toutes ces péripéties, Eugène Baudouin, qui se dit responsable de son œuvre et avance son honneur pour réparer les imperfections, s’engage, le 7 décembre 1874, à retoucher certaines cloches suite aux dires des différents experts. Néanmoins, avec habileté, puisqu’il inspire toujours confiance aux membres de la fabrique par ses manières aimables, le fondeur se dégage de toute responsabilité en cas d’échec.

“Je soussigné Eugène Baudouin, fondeur à Marseille, M’engage envers la fabrique de l’Eglise Cathédrale de Perpignan de retoucher à mes frais la note d’une ou de plusieurs cloches de la sonnerie que j’ai fournie à la dite Cathédrale, si toute fois et par la suite la fabrique trouve qu’il y en ait qui ne soient pas d’accord entre elles. Mais dans ce cas l’avis de la fabrique ayant été suivis par moi je ne serais plus responsable des suites de cette opération de l’accord.”⁸

La complexité des expertises et prises de position des parties entre l’attestation d’Eugène Baudouin, mentionnée précédemment, et le jugement du Tribunal de commerce de Perpignan du 24 mars 1876, atteint rapidement son paroxysme. Durant cette période, deux nouvelles commissions, composées de notables et de nouvelles personnalités du monde mu-

⁵ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d’Eugène Baudouin à [Jean-François] Metge, Curé de la cathédrale (20 septembre 1874).

⁶ A.D.P.O. 22 J 104. Extrait des “Notes d’audience” de la Fabrique du jugement du 24 mars 1876 ordonnant l’expertise.

⁷ A.D.P.O. 22 J 104. Rapport de Clément Fanot, carillonneur à de la paroisse Saint-Didier à Avignon, à l’évêque de Perpignan.

⁸ A.D.P.O. 22 J 104. Certificat d’Eugène Baudouin (7 décembre 1874).

sical, se réunissent à l'initiative du clergé. En réponse, le fondeur souhaite une contre-expertise par une autre commission qui, selon ses dires, doit être plus indépendante. Conjointement, pour retarder ou diviser les parties concernées par cette affaire, Eugène Baudouin échange une correspondance avec l'ensemble du personnel de la cathédrale et de l'évêché en charge du dossier. A la même époque, l'exaspération est augmentée par le lancement de traites au nom du fondeur et les plaintes des Perpignanais, las d'entendre un carillon faux.

Devant cette situation, le 18 février 1876, le Conseil de Préfecture des Pyrénées-Orientales donne son aval à la Fabrique pour “[...] ester en justice contre le Sr Baudouin, fondeur à Marseille, pour le contraindre à remplir ses engagements au sujet du carillon par lui fourni à la dite Eglise [...].”⁹

Les deux parties ne pouvant s'accorder, la Fabrique de la cathédrale se pourvoit devant le Tribunal de commerce de Perpignan. Dans son arrêt du 24 mars 1876, le Tribunal, pour établir la vérité, nomme comme experts indépendants Gabriel Baille, directeur du Conservatoire de Perpignan, Joseph Coll, directeur du Théâtre Municipal de Perpignan, Paul Mériel, directeur du Conservatoire de Toulouse, auxquels seront adjoints le carillonneur de l'église Saint-Sernin de Toulouse et le représentant de la Fonderie Ernest Bollée du Mans, Amédée Bollée.

Après cette décision de justice, Eugène Baudouin va proposer plusieurs arrangements à l'amiable, tous refusés par le chanoine Thomas Bartre.

“Votre lettre, en date du 29 mai dernier, par laquelle vous répondez à celle que vous a fait écrire par moi, après en avoir délibéré le Conseil de fabrique de la cathédrale me fait de la peine par rapport à vous.

Elle me montre que vous ne voulez pas sérieusement arrêter le procès. Sans doute vous y faites diverses propositions pour un accommodement à l'amiable, mais ces propositions ne sont nullement acceptables. C'est ce qui me fait supposer que vous voulez plaider de nouveau.”¹⁰

Désormais, à la veille du procès en appel, les parties ne correspondent plus que par l'intermédiaire de leurs avocats.

La Cour d'appel de Montpellier dans son arrêt du 24 novembre 1876 confirme le jugement des premiers juges en déboutant le fondeur, condamné aux dépens. En outre, la Cour, pour juger sur le fond de l'affaire, à l'instar du Tribunal de commerce de Perpignan, confirme la nomination des cinq experts.

Devant ce second jugement et l'expertise en date du 26 mars 1877 réalisée par Amédée Bollée représentant de la Fonderie Ernest Bollée, Eugène Baudouin renonce à poursuivre l'affaire à son avantage. Un important dossier, composé de lettres, traites et comptes, échangés entre les deux parties, solde le différend au profit de la Fabrique de la cathédrale qui reste propriétaire d'un carillon inutilisable sur le plan musical.

*
* *
*

Ayant cause gagnée, loin de se décourager, l'archiprêtre Jean-François Metge entreprend un mois après des négociations avec Amédée Bollée pour refondre le carillon tout en gardant les caractéristiques méridionales. Néanmoins, dans sa lettre du 21 avril 1877, le fondeur propose un “[...] système de montage [...] à battant rétrograde, permettant la haute volée, tenant le milieu entre les systèmes Nord et Midi. [Selon lui, l'effet] des cloches est

⁹ A.D.P.O. 22 J 104. Délibération du Conseil de Préfecture du département des Pyrénées-Orientales (16 février 1876).

¹⁰ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre du [Chanoine Thomas Bartre] à Eugène Baudouin (1er juin 1876).

plus considérable qu'avec le système méridional.”¹¹

En plus de cela, il suggère, en vue de l'Exposition universelle de Paris de 1878, d'ajouter deux ou trois octaves chromatiques dans l'aigu et un clavier de son invention. Ce complément sera entièrement à sa charge, laissant libre l'archiprêtre pour une éventuelle acquisition.

Le devis du 7 juin 1877, ébauché lors d'une proposition intermédiaire en mai 1877, arrête définitivement le marché entre la Fonderie Ernest Bollée, représentée par Amédée Bollée, et la Fabrique de la cathédrale.

La lecture du marché fait connaître avec précision les caractéristiques du nouvel instrument :

- seize cloches doivent couvrir deux octaves, avec bourdon en ré de 1.757 kilogrammes, pour un poids total approximatif de 6.408 kilogrammes de bronze ;
- la composition du métal sera de 785 parties de cuivre rouge et de 215 parties d'étain ;
- l'ensemble sera au diapason en vigueur depuis 1859 ;
- la volée, dont le système tient à la fois des usages méridionaux et nordiques, se composera de quatre cloches (ré, mi, fa# et la) ;
- la Fabrique se réserve le droit de revendre tout ou partie des anciennes cloches à des paroisses, le fondeur s'engageant à reprendre les invendues ;
- le carillon sera présenté à l'Exposition universelle de Paris aux frais du fondeur, suivant les conditions de la lettre du 16 mai 1877 : complément dans l'aigu et clavier récemment breveté.

Ainsi, le futur carillon organisé pour la cathédrale privilégiera les fonctions mélodique et harmonique, spécificités des instruments se trouvant dans les régions du Nord. La consonnance de la cloche et sa justesse par rapport à ses voisines l'emporte sur une approche plus ou moins rythmique. “Les carillons étendus, bien harmonisés et organisés pour l'exécution sérieuse de la musique, sont inconnus dans le Midi, le vôtre acquerrait promptement une bonne réputation. En vous faisant l'offre de l'exposer, c'est vous garantir le succès. Ma position par rapport à la fonderie ne me permet pas d'échouer. Mieux vaudrait ne pas exposer.”¹²

La fonte en atelier et le montage à l'Exposition universelle ont été réalisés en un temps record, puisque la fonte a eu lieu fin janvier, début février 1878 et que cette manifestation a ouvert ses portes le 1er mai 1878. Pour Amédée Bollée, “[...] jamais un carillon de 40 cloches [sic] n'aura été fait dans un si court espace de temps. Il est vrai que toutes les études en étaient faites.”¹³

L'Exposition universelle de Paris de 1878 eut un énorme succès – deux millions de visiteurs le premier jour – mais des résultats financiers déplorables. Le Trésor public eut à solder un déficit de 37.704.764 francs. Cette manifestation, dont le but était de donner la publicité la plus large à toutes les industries et de vulgariser les sciences, réunit 52.835 exposants, occupa 800.000 m² et reçut 16.100.000 visiteurs.

Quant au carillon, installé sur l'esplanade du Champs-de-Mars, d'après la lettre d'Amédée Bollée du 10 août 1878, il eut toujours du succès, quelques milliers de personnes venant l'écouter en de remarquables concerts tous les jours à 14 heures et à 16 heures.

La presse nationale se fit l'écho de cet instrument par des articles illustrés. Le Magasin pittoresque, dans sa notice, entre autres, met l'accent sur le clavier breveté :

“Les carillons sont généralement joués au moyen d'un gros cylindre armé de pointes, semblable aux cylindres des boîtes à musique : aussi donnent-ils toujours les mêmes airs

¹¹ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Amédée Bollée à [Jean-François Metge], Curé de la Cathédrale (21 avril 1877).

¹² A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Amédée Bollée à [Jean-François Metge], Curé de la Cathédrale (16 mai 1877).

¹³ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Amédée Bollée au Trésorier de la fabrique (30 janvier 1878).

tant que le pointage du cylindre n'est pas changé. Le grand carillon de l'Exposition, au contraire, se joue comme le piano, à l'aide d'un clavier sur lequel un pianiste, fût-ce une jeune fille de dix à douze ans, peut promener ses doigts selon sa fantaisie, et plaire à la population qui l'entend avec les airs nouveaux qu'elle voudra lui offrir.

Il y a eu et il y a encore des carillons à clavier ; mais ils causent à l'artiste une fatigue inouïe dans tous ses membres ; car il est obligé de fournir la puissance motrice nécessaire au tirage des battants des cloches souvent très-gros, et pour y suffire il frappe des pieds et des poings sur des leviers en bois.

Dans le nouveau système de M. Ernest Bollée, la force motrice est fournie soit par un ou deux manœuvres, soit par un moteur à vapeur ou à gaz. Il s'agit de la mettre à la disposition de l'artiste, et l'inventeur y est parvenu par une très-heureuse idée.”¹⁴

Pendant l'Exposition universelle de Paris, Aristide Cavallé-Coll, le plus réputé des facteurs d'orgues du XIX^{ème} siècle, qui a réalisé la reconstruction du grand-orgue de 24 pieds en montre de la cathédrale de 1854 à 1857, chef d'œuvre de facture romantique, vient expertiser le carillon à la demande de l'archiprêtre Jean-François Metge. A la lecture de la lettre d'Amédée Bollée au maître, que nous datons de cette période, il apparaît que le carillon doit prendre place à Perpignan dans son intégralité, avec ses quarante-six cloches et son clavier breveté.

*
* *
*

Après l'Exposition universelle, le carillon est ramené au Mans pour vérification et pour un remontage provisoire dans un grand clocher, vraisemblablement identique à celui de l'Exposition universelle, au fond du jardin familial des Bollée. En attendant, “[...] nous jouerons le carillon d'ici son départ qui sera le plus rapproché que je le pourrai.”¹⁵

L'expédition n'eut lieu que le 8 mai 1879 par la voie du chemin de fer. A la même époque, à Perpignan, les travaux engagés sur le campanile par le clergé, sans autorisation de l'architecte diocésain Eugène Ewald, sont arrêtés sur ordre du préfet Ange-Michel Filippini.

Entre cette date et l'installation définitive de l'instrument dans le beffroi vont s'écouler six longues années qui verront de nombreuses péripéties, dont deux très significatives.

En 1880, le clocher du Vieux-Saint-Jean ne peut recevoir le carillon faute d'être couvert comme on le voit de nos jours.

“Mon ouvrier monteur me dit que la tour est découverte et qu'il pleut à l'intérieur, il ajoute qu'il ne croit pas que l'on puisse dans ces conditions installer le clavier avec ses transmissions.

Je vous serai bien obligé de faire couvrir au moins provisoirement pour que notre installation ne subisse pas la détérioration.

De plus il y aura des précautions à prendre pour que le montage des barres de fer destinées à terminer vos travaux au sommet de la tour, ne brise pas nos transmissions, mais cela me paraît facile.”¹⁶

Cinq ans plus tard, le 13 mars 1885, le fondeur demande à la Fabrique de se décider et s'interroge pour savoir si pécuniairement le curé peut faire placer les trente petites cloches. En outre, il souligne qu'il se trouve une fois de plus “[...] dans l'embarras en présence de trois projets d'installation qui ne se ressemblent aucunement :

1° Vos 16 cloches avec l'ancien clavier

¹⁴ S.N.A. “La fabrication des cloches. Mécanique du grand carillon de l'Exposition”, Magasin Pittoresque, tome XLVII, livraison 39, Septembre 1879, pp. 311-312.

¹⁵ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Amédée Bollée à [Jean-François Metge], Archiprêtre de la Cathédrale (16 décembre 1878).

¹⁶ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Amédée Bollée au [Trésorier de la Cathédrale] (21 avril 1880).

- 2° Tout l'ensemble avec le clavier de l'exposition
 3° Toutes les cloches avec un clavier du genre de celui que vous avez mais plus étendu.”¹⁷

Les quarante-six cloches du carillon, qui entre temps ont été bénites dans la nef de la cathédrale par Monseigneur Emile Caraguel le dimanche 2 mai 1880 après les Vêpres, prendront définitivement place avec le clavier traditionnel, dit coups de poings, à l'automne 1885.

De cette longue période, il faut reconnaître à l'archiprêtre Jean-François Metge beaucoup de persévérance puisqu'il aura fallu douze longues années pour acquérir un carillon digne de sa cathédrale.

*
* *
*

Entre son installation définitive et l'électrification de 1954, les Perpignanais ont entendu régulièrement la grande volée, sonnée manuellement à la main ou aux pieds.

Malheureusement, pour ce qui est de la partie instrumentale, elle n'a pas été utilisée car l'art du carillon n'était pas une spécificité du Midi de la France. De ces soixante-neuf années d'inactivité, nous possédons uniquement le thème de l'Angélus, dû à l'organiste Bonaventure Petit, que l'on peut encore entendre de nos jours, enrichi depuis de deux variations.

A la fin de cette longue période, l'abandon de l'instrument étant tel, l'occupant, au cours de la Seconde Guerre Mondiale, n'a pas exercé "le droit des cloches" suivant la coutume qui remonte au Moyen-Age.

*
* *
*

En 1953, à l'initiative de l'archiprêtre François Nuixa, de l'abbé François Millasseau et de Marcel Bénavail, la paroisse se préoccupe d'électrifier et d'automatiser cet ensemble afin de lui redonner vie, suivant en cela la mode des automatismes palliant l'absence de personnel pour les sonneries du culte et de carillonneurs pour la partie musicale. Le projet se proposait d'automatiser et de temporiser volées et glas ainsi que de reproduire des morceaux de musique pré-enregistrés.

Autant l'électrification des sonneries réservées au culte se justifiait – et se justifie encore –, puisqu'elle remplaçait le concours de quatre habiles sonneurs, autant la partie musicale, par l'inexpressivité de la frappe électrique, s'avérait vaine, car impraticable pour les musiciens.

La transformation du carillon de septembre à décembre 1954 est due aux Frères Bach de Metz. L'instrument, réceptionné la veille de Noël, comportait "[...] un matériel très important, comprenant des centaines de mètres de câbles électriques, des électro-aimants, trois énormes tableaux de connexion, quatre moteurs pour la volée, neuf moteurs remplaçant l'électro-aimant des grosses cloches, etc... Une charpente en fer a été édifiée pour soutenir le matériel.

Dans la sacristie de la chapelle Saint-Gaudérique se trouve un tableau de commande sur lequel sont inscrits, au-dessus de boutons, les noms des sonneries rituelles nécessaires aux cérémonies : mariage, glas des enfants, glas des adultes, grande volée, etc...

Au premier étage de la sacristie est aménagée, dans une pièce à cet effet, une console

¹⁷ A.D.P.O. 22 J 104. Lettre d'Amédée Bollée au Trésorier de la Cathédrale (13 mars 1885).

avec un clavier identique au clavier d'un piano avec 46 touches, chaque touche correspondant à une cloche. Sur ce clavier, l'artiste exécutera des morceaux de musique appropriés aux cloches.”¹⁸

Très rapidement, à l'usage, sur le plan musical, la pratique du clavier piano et la frappe électrique s'avèrent un échec indéniable. Pour la seconde fois consécutive, seuls l'Angélus, la grande volée et les glas rythmaient la vie de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste.

*
* *
*

Après l'arrêté de classement au titre des Monuments Historiques du 20 juin 1990, l'Etat, sur avis de la Vème Section de la Commission Supérieure des Monuments Historiques engage une procédure de restauration suivant le projet élaboré et présenté par Eric Brottier, technicien-conseil près le Ministère de la Culture.

Après avis favorable de cette commission, compétente dans le domaine des orgues et carillons, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon sollicite le technicien-conseil pour la rédaction d'un cahier des charges, permettant de publier un appel d'offre. Suivant la procédure, après ouverture des plis, les sociétés France Carillon d'Hérépian (Hérault) et André Vœgelé de Strasbourg ont été retenues respectivement pour les parties mécaniques et les automatismes.

Le démontage, commencé le 6 février 1995, suit l'orientation choisie par le maître d'œuvre. La restauration se veut un retour aux sources puisque cet instrument serait le plus ancien témoin d'une mécanique conservée dans son état d'origine. La remise en état comprend la rénovation des abats-sons, de la mécanique, de la console et de toute la tringlerie qui va jusqu'aux cloches. Ces dernières ont été déposées, nettoyées, remontées et réajustées en fonction de l'analyse des plans.

Après la réception, qui eut lieu le 20 septembre 1996, la mise en valeur de l'instrument tant sur le plan cultuel que culturel, incombait à l'initiative locale.

Le clergé recommande “[...] en qualité d'affectataire que soient prises toutes les dispositions utiles à sa mise en valeur et au bon fonctionnement du Carillon, instrument exceptionnel et sans égal dans tout le Midi de la France.”¹⁹ et nomme par ordonnance épiscopale les carillonneurs, procédure unique en France. En outre, toutes les interventions du carillon sont régies par un règlement de sonnerie, rédigé après la restauration.

Quant à la DRAC languedoc-Roussillon et aux collectivités territoriales – plus particulièrement la Ville de Perpignan –, elles apportent leur appui financier et sollicitent régulièrement la participation du carillon dans le cadre de diverses manifestations culturelles.

*
* *
*

Ainsi, suite à l'impulsion de l'Etat, l'art du carillon, spécificité du Nord de la France et des pays du Bénélux, est désormais implanté dans l'extrême Sud de la France.

L'action engagée depuis 1996 tant au niveau de l'Etat, propriétaire, du clergé, affectataire, des collectivités territoriales et des carillonneurs, utilisateurs, se poursuit pour mettre en valeur une pièce majeure du patrimoine roussillonnais, muette pendant plus de cent ans.

¹⁸ CAFFE Henri. “L'électrification du Carillon de la Cathédrale permettra d'apprécier toute la richesse de ses harmonies”, Le Journal L'Indépendant, n° 306, 24 décembre 1954, p. 3 col. 4.

¹⁹ FORT André (Monseigneur). “Nomination [des carillonneurs]”, Peuple de Dieu : Revue diocésaine de Perpignan, n° 13, 10 juillet 1996, p. 419.